

Quels sont les considérants invoqués par le décret? On parle d'incidents respectables, qui se sont passés au conseil municipal (bruit à gauche); aucun incident de ce genre n'a eu lieu, le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

On parle encore de plaintes adressées au gouvernement contre le conseil municipal, mais il y a des plaintes contre tous les conseils municipaux, et il n'y a rien de spécial contre le conseil municipal de Roubaix. (Très bien, très bien à droite.)

On a reproché au conseil municipal de s'être mis en révolte contre la loi, en élisant comme maire un homme inhabile. M. le ministre de l'Intérieur a répondu que le conseil municipal a simplement voulu rendre hommage à l'Excellence à la suite de la mort de M. de Lamoignon, et qu'il n'y avait rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

Les autres considérants du décret ne sont pas plus exacts. La vérité, la voici: on ne voulait pas contester le pouvoir municipal à ceux qui devaient en être investis et on a voulu violer la loi de 1837. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — J'invite l'orateur à se restreindre dans les limites d'une question et à ne pas se livrer à une ostensible interpellation. (Protestations énergiques à droite.)

M. de Bernis. — C'est là, M. le président, une distinction bien délicate. Le conseil municipal a été élu, et il est indéniable que le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — Le président de la Chambre n'est pas le conseil municipal. Le conseil municipal a fait son devoir, et il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. de Bernis. — Je tiens à dire que le conseil municipal a fait son devoir, et qu'il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — J'invite l'orateur à se restreindre dans les limites d'une question et à ne pas se livrer à une ostensible interpellation. (Protestations énergiques à droite.)

M. de Bernis. — C'est là, M. le président, une distinction bien délicate. Le conseil municipal a été élu, et il est indéniable que le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — Le président de la Chambre n'est pas le conseil municipal. Le conseil municipal a fait son devoir, et il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. de Bernis. — Je tiens à dire que le conseil municipal a fait son devoir, et qu'il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — J'invite l'orateur à se restreindre dans les limites d'une question et à ne pas se livrer à une ostensible interpellation. (Protestations énergiques à droite.)

M. de Bernis. — C'est là, M. le président, une distinction bien délicate. Le conseil municipal a été élu, et il est indéniable que le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — Le président de la Chambre n'est pas le conseil municipal. Le conseil municipal a fait son devoir, et il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. de Bernis. — Je tiens à dire que le conseil municipal a fait son devoir, et qu'il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — J'invite l'orateur à se restreindre dans les limites d'une question et à ne pas se livrer à une ostensible interpellation. (Protestations énergiques à droite.)

M. de Bernis. — C'est là, M. le président, une distinction bien délicate. Le conseil municipal a été élu, et il est indéniable que le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — Le président de la Chambre n'est pas le conseil municipal. Le conseil municipal a fait son devoir, et il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. de Bernis. — Je tiens à dire que le conseil municipal a fait son devoir, et qu'il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — J'invite l'orateur à se restreindre dans les limites d'une question et à ne pas se livrer à une ostensible interpellation. (Protestations énergiques à droite.)

M. de Bernis. — C'est là, M. le président, une distinction bien délicate. Le conseil municipal a été élu, et il est indéniable que le conseil municipal a fait son devoir. (Bruit à gauche.)

M. Floquet (de gauche). — Le président de la Chambre n'est pas le conseil municipal. Le conseil municipal a fait son devoir, et il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

M. de Bernis. — Je tiens à dire que le conseil municipal a fait son devoir, et qu'il n'y a rien de révoltant dans ce qui s'est passé. (Applaudissements à gauche.)

mande tendant à interpellier le gouvernement sur la situation faite à l'Algérie par l'interpellation qu'il a donnée au vote de la Chambre sur la question du parti mutuel. La discussion immédiate est ordonnée.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

M. de Bernis. — L'interpellation courrant qui est manifestée dans la presse et dans le pays et dans le danger du pays délégué est manifeste, mon interpellation est donc le complément nécessaire de ce qui a été dit dans la Chambre, dont M. le ministre de l'Intérieur a pu être dépassé les intentions.

Le prince Napoléon en agonie
Rome, 9 mars. — La princesse Mathilde est arrivée ce matin. Le prince Napoléon a passé une mauvaise nuit. Rome, 9 mars. — L'état du prince Napoléon est toujours très grave.

Rome, 9 mars. — La princesse Mathilde, accompagnée de son mari, est allée à la messe à six heures. Elle a été très touchée par la messe. Elle a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

Rome, 9 mars. — Le prince Napoléon a été transporté à six heures à la messe. Il a été très touché par la messe. Il a pleuré pendant toute la messe.

général, dont nous avons parlé, sera signé cette semaine par le président de la République. On sait qu'il s'agit de nommer six généraux de division et deux généraux de brigade.

M. Sadi Carnot invité à la fête de gymnastique Paris, 9 mars. — Le président de la République a reçu ce matin une députation du département de la Haute-Vienne présentée par le préfet de ce département. La députation venait à l'occasion de la fête de gymnastique de France qui doit avoir lieu à Limoges les 17 et 18 mars prochain. Le président de la République a accepté cette invitation.

Une proposition de conversion des emprunts de la ville de Paris Paris, 9 mars. — M. Strauss, rapporteur général du budget de la ville de Paris, a saisi aujourd'hui le conseil municipal du projet de résolution suivant: « Il y a lieu de préparer la conversion des emprunts de la ville de Paris, savoir: de 1865, de 1867, de 1870, de 1872, de 1876, et de l'annuité de 12 millions du Crédit foncier ou transformant lesdits emprunts et annuités en emprunt nouveau d'annuité dont les conditions seront déterminées ultérieurement ».

Les passeports en Alsace-Lorraine Strasbourg, 9 mars. — Le statthalger est informé que l'empereur recevra samedi prochain les membres de la députation d'Alsace-Lorraine chargée de remettre l'adresse relative aux passeports.

Déraillement en Amérique New-York, 9 mars. — Un train rapide a déraillé près de Chavanna (Illinois). Il y a eu un voyageur tué et huit blessés dont trois mortellement atteints.

Desordres anti-sémites en Galicie Lemberg, 9 mars. — A Slobodu Rungorka, de grandes fesses de naphte ont été détruites par des ouvriers anti-sémites. Trois israélites et un gendarme ont été blessés.

Les étrangers en France Paris, 9 mars. — L'ordre de recensement général qui doit avoir lieu le 24 avril, les étrangers de toutes nationalités feront l'objet d'un classement spécial, distinct du classement de la population générale et présentés par le bureau de recensement étranger par âge, sexe, état-civil et profession.

Le Gaulois publie la dépêche suivante: « Nous recevons des nouvelles fort inquiétantes du Dahomey, rapportées hier à Marseille par le paquebot le "Zagreb" qui est de la côte occidentale d'Afrique; il y a eu un agiotage dont on ignore mal ».

Un drapeau en danger Paris, 9 mars. — L'Hippodrome est complètement transformé depuis deux mois. Une grille entourant la piste a été démolie, et les travaux de reconstruction ont été commencés. On craint que le drapeau français ne soit en danger.

Un cas de choléra Alger, 9 mars. — Le Cholera est toujours en quarantaine; il sera prochainement désinfecté après débarquement des passagers au Lazaret, par suite d'un décès survenu dans la mer rouge, du choléra sporadique, avant d'être arrivé à l'Algérie.

Un incident au Maroc Tlemcen, 9 mars. — On craint des complications au Maroc, par suite de la mort du ministre anglais, survenue à la suite d'un attentat très orageux avec le Sultan.

Dans le Soudan égyptien Alexandrie, 9 mars. — Le duc de Cambridge qui se trouve actuellement en Egypte, est partisan d'une action vigoureuse dans le Soudan égyptien. Des son retour en Angleterre, le duc demandera qu'une expédition soit faite.

Une arrestation à Lugano Lugano, 9 mars. — Le lieutenant Libardi a été arrêté, cette nuit, dans le domicile où il avait pris sa résidence à Lugano; il a été arrêté sur un chemin dans la cave; l'arrestation a été faite par la police tessinoise.

Milan, 9 mars. — M. Nicotera a envoyé des ordres pour que Libardi, arrêté par la police tessinoise soit livré au duc de Cambridge, et que les agents en bourgeois pour pouvoir l'appréhender.

Un incident au Maroc Tlemcen, 9 mars. — On craint des complications au Maroc, par suite de la mort du ministre anglais, survenue à la suite d'un attentat très orageux avec le Sultan.

Dans le Soudan égyptien Alexandrie, 9 mars. — Le duc de Cambridge qui se trouve actuellement en Egypte, est partisan d'une action vigoureuse dans le Soudan égyptien. Des son retour en Angleterre, le duc demandera qu'une expédition soit faite.

Une arrestation à Lugano Lugano, 9 mars. — Le lieutenant Libardi a été arrêté, cette nuit, dans le domicile où il avait pris sa résidence à Lugano; il a été arrêté sur un chemin dans la cave; l'arrestation a été faite par la police tessinoise.

Milan, 9 mars. — M. Nicotera a envoyé des ordres pour que Libardi, arrêté par la police tessinoise soit livré au duc de Cambridge, et que les agents en bourgeois pour pouvoir l'appréhender.

Un incident au Maroc Tlemcen, 9 mars. — On craint des complications au Maroc, par suite de la mort du ministre anglais, survenue à la suite d'un attentat très orageux avec le Sultan.

Dans le Soudan égyptien Alexandrie, 9 mars. — Le duc de Cambridge qui se trouve actuellement en Egypte, est partisan d'une action vigoureuse dans le Soudan égyptien. Des son retour en Angleterre, le duc demandera qu'une expédition soit faite.

Une arrestation à Lugano Lugano, 9 mars. — Le lieutenant Libardi a été arrêté, cette nuit, dans le domicile où il avait pris sa résidence à Lugano; il a été arrêté sur un chemin dans la cave; l'arrestation a été faite par la police tessinoise.

Milan, 9 mars. — M. Nicotera a envoyé des ordres pour que Libardi, arrêté par la police tessinoise soit livré au duc de Cambridge, et que les agents en bourgeois pour pouvoir l'appréhender.

mais elle interrogea vivement le garçon de café. Ce dernier, en enlevant les consommations, n'avait pas aperçu le sac laissé sur la banquette. Une maroquin de journaux occupant le kiosque situé en face du café de Madeline a déclaré à M. Caron, commissaire de police, chargé de l'enquête qu'après le départ des époux Otter elle avait aperçu un individu qu'elle avait pris pour un ramasseur de bouts de cigares, prendre quelque chose sur la banquette. Elle a pu donner le signalement de cet homme.

Les époux Otter, qui possèdent heureusement les numéros de leurs valeurs, ont pu immédiatement opposer aux lettres.

Le crime de Dions. — Nouveaux détails. — Châtiment engagé. — Les pertes de l'ennemi. — Saint-Louis, 9 mars. — Le colonel Archinard vient d'attaquer Dions qui constituait le centre des révoltés du Haut-Sénégal et qui, très fortifié, était, en outre, défendu par 1,000 hommes.

Le combat commença à la pointe du jour, et à midi nos troupes entraient dans la place par quatre brèches. Un nombre des blessés figurent: MM. Bréquet, capitaine; Marchand, lieutenant; Charbonnier, Mangin, sous-lieutenant, grièvement atteints. Ont été blessés légèrement: le capitaine Blabb et les lieutenants Bonarrie, Bandot et Orat.

L'ennemi a, de son côté, laissé 600 hommes sur le terrain, parmi lesquels se trouvait Cherif Ahmadou, de Onolata, chef des révoltés.

On peut se croire que, d'autre part, le siège de Kinia sera bientôt terminé, et la proximité de la colonne Archinard empêchera l'armée de Samary de venir dégager cette ville.

Le général de division de la garnison de Samary a permis de penser sérieusement à la pacification et à l'organisation de nos nouvelles conquêtes.

Les affaires irlandaises. — Manifestation hostile contre des députés parlemens. — Intervention de la police. — Queenstown, 9 mars. — MM. John O'Connor, O'Kelly, William Redmond et Harrison, députés partisans de M. Parnell, sont arrivés ici hier pour s'embarquer à destination de New-York; il leur a été fait un accueil hostile.

La police a dû intervenir pour séparer les parlemens et les anti-parlemens, qui en étaient venus aux mains.

Evêque poursuivi par les francs-maçons Le Temps publie la dépêche suivante de Tannanarive: « L'évêque et les Jésuites de Tannanarive ont été condamnés par le tribunal consulaire à mille francs d'amende et à six mois de prison pour avoir fait des conférences anti-maçonniques ».

L'évêque, qui n'avait fait que se conformer aux enseignements du Saint-Siège en rappelant les condamnations ecclésiastiques portées contre la franc-maçonnerie, en appelle devant la Cour d'Appel.

L'Univers, en relatant la dépêche du Temps, ajoute: « Nous nous rappelons que, naguère, en Espagne deux députés ecclésiastiques furent de même poursuivis à la requête de M. Morayras, qui, comme nous l'avons dit, fut poursuivi par le tribunal consulaire pour avoir fait des conférences anti-maçonniques ».

M. de Bismarck candidat officiel M. de Bismarck se présente au Reichstag dans le Hanovre. Ses bulletins seraient déjà distribués. Il sera combattu par les socialistes qui lui opposent un concurrent. Les fonctionnaires auraient reçu l'ordre de voter pour lui. Cela indiquerait que le rapprochement de Bismarck et l'empereur est aujourd'hui un fait accompli.

La transfusion du sang de chèvre M. le docteur Bernheim a écrit une lettre de rectification au sujet des accidents dont nous avons parlé, par la transfusion du sang de chèvre au tuberculeux. Il dit qu'il n'y a eu que deux cas de tuberculose, et que le phlegme au dernier degré, aigu, sur des bronches rétrécies, a été traité par le sang de chèvre. M. Bernheim ajoute qu'il a traité plus de 80 malades par le sang de chèvre, et aucun n'a présenté les symptômes d'intoxication.

Le dynamite à Commentry Dimanche soir une cartouche de dynamite a été placée dans la porte du café l'Union, à Commentry, où se réunissent les Cercles de la jeunesse républicaine. Le dynamite a explosé, et a tué deux personnes.

Une seconde affaire Gouffé On se souvient peut-être qu'en décembre dernier, le corps d'un Anglais haut tant Manchester, le docteur Lindemann, était découvert dans un ravin près de Saint-Reno.

Bien qu'il soit parvenu à s'échapper, la police commençait à en être inquiète, et elle a été obligée d'arrêter un homme et d'une femme qui seraient les assassins du corps d'homme. Les deux personnes ont été arrêtées dans le précepte où son corps a été trouvé.

Les journaux anglais commentent cette nouvelle affaire Gouffé, et ils disent qu'il s'agit d'une réédition de l'assassinat de Gouffé.

Un vol de 100,000 francs à Paris Les époux Otter, oisiers, rue de Sèze, s'étaient installés samedi, en compagnie de quelques membres de la famille, dans un café de la Madeleine, rue Bassé-du-Rempart, à Paris.

Mme Otter avait placé sur la banquette un sac à main renfermant pour 100,000 francs de valeurs diverses. Elle est revenue à six heures, et elle a trouvé dans le sac à main un diamant d'une valeur de 3,000 fr. et 1,200 francs en or.

Les consommations absorbées, tout le monde se leva. Elle est revenue à six heures, et elle a trouvé dans le sac à main un diamant d'une valeur de 3,000 fr. et 1,200 francs en or.

Elle courut aussitôt dans ce dernier établissement mais elle interrogea vivement le garçon de café. Ce dernier, en enlevant les consommations, n'avait pas aperçu le sac laissé sur la banquette.

prime à l'importation... par les ports étrangers. L'impression rapportée par les délégués de Roubaix et de Tourcoing est excellente et leur démarche, dont il ne nous appartient pas encore de préjuger l'issue définitive, ne pouvait rencontrer meilleur succès.

Une saisie aux halles. — Lundi matin, M. Lecercler, sous-inspecteur des douanes alimentaires, a saisi, aux halles, 340 kilogrammes de saucisson, reconnus impropres à la consommation.

Une femme qui se jette dans le canal. — Lundi matin, un menuisier de la rue Cadeau, M. Jules Devoldin, se promenant le long du canal, vit flotter sur l'eau, entre le pont Salembert et la passerelle du Beau-Chêne, le corps d'une femme qui parvint, après bien des efforts, à ramener sur le rivage. M. Devoldin prévint les agents du poste de Pont-Morel de la découverte qu'il venait de faire et ceux-ci allèrent chercher M. Vanosteneur qui, après les constatations d'usage, fit transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu.

L'identité de cette femme a pu être établie. C'est une ouvrière soignée, âgée de 25 ans, nommée Marie Glorieux, et habitant la rue Voltaire. Mariée à un menuisier, Louis Saenher, elle était séparée de lui depuis quelque temps déjà. Il résulte de l'enquête, ouverte à ce sujet, que Marie Glorieux s'est jetée volontairement dans le canal, vers six heures du matin, au moment où elle se rendait au travail.

Elle vivait dans une grande misère, et c'est à cela qu'on attribue sa détermination.

Un masque... voleur. — Un individu travesti enfant, dimanche soir, vers onze heures, dans un café de la rue de la Gare, en compagnie d'une jeune fille, également déguisée. Tous deux prirent connaissance sur le comptoir et le maquis la conversation avec un monsieur, Louis Saenher, qui était séparé de lui depuis quelque temps déjà. Il résulte de l'enquête, ouverte à ce sujet, que Marie Glorieux s'est jetée volontairement dans le canal, vers six heures du matin, au moment où elle se rendait au travail.

Elle vivait dans une grande misère, et c'est à cela qu'on attribue sa détermination.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.

Un vol, rue de Ma Campagne. — Un vol, qui semble remonter à plusieurs jours, a été découvert dimanche matin. Une rattachée, Mlle Louise Mauqueux, avait placé ses petites économies dans un coffret en bois, qu'elle avait au soin de dissimuler sous son habit de chambre. Elle se souvient que ce coffret contenait deux pièces de cinq francs, d'une de deux et de cinq pièces de cinquante centimes à été enlevée; mais elle ne sait pas où elle a été enlevée.